



Traité 'Houlin

Michna 6 - Chapitre 1

כָּשֶׁר בְּפָרָה, פָּסוּל בְּעֵגְלָה;
כָּשֶׁר בְּעֵגְלָה, פָּסוּל בְּפָרָה.
כָּשֶׁר בְּכֹהֲנִים, פָּסוּל בְּלִוִּים;
כָּשֶׁר בְּלִוִּים, פָּסוּל בְּכֹהֲנִים.
טָהוֹר בְּכָלִי חֶרֶשׁ, טָמֵא בְּכָל הַכֵּלִים;
טָהוֹר בְּכָל הַכֵּלִים, טָמֵא בְּכָלִי חֶרֶשׁ.
טָהוֹר בְּכָלִי עֵץ, טָמֵא בְּכָלִי מַתְכוֹת;
טָהוֹר בְּכָלִי מַתְכוֹת, טָמֵא בְּכָלִי עֵץ.
הַתֵּיב בַּשְּׁקָדִים הַמְּרִים, פָּטוּר בַּמְתּוּקִים;
הַתֵּיב בַּמְתּוּקִים, פָּטוּר בַּמְּרִים:

Ce qui est valide pour la vache (rousse), est invalide pour la génisse (dont le cou est brisé) – ('égla 'aroufa). Ce qui est valide pour la génisse, est invalide pour la vache (rousse). Ce qui est valide pour les Cohanim, est invalide pour les Léviim. Ce qui est valide pour les Léviim, est invalide pour les Cohanim. Ce qui est rituellement pur dans un récipient en terre cuite est rituellement impur dans tous les autres types de récipients ; ce qui est rituellement pur dans tous les autres types de récipients est rituellement impur dans un récipient en terre cuite. Ce qui est rituellement pur dans les récipients en bois est rituellement impur dans les récipients en métal ; ce qui est rituellement pur dans les récipients en métal est rituellement impur dans les récipients en bois. En ce qui concerne l'obligation de prélever la terouma et le ma'asser, le stade de développement obligatoire pour les amandes amères est exempté pour les amandes douces ; et le stade de développement obligatoire pour les amandes douces est exempté pour les amandes amères.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions